



DIPE/21-893-708 du 07/06/2021

**TABLEAU D'AVANCEMENT BONIFIE D'ECHELON - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL**

Destinataires :

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°92-1189 du 06/11/1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire académique du corps des professeurs de lycée professionnel en date du 21 mai 2021,

Arrête :

Article 1 : la liste des professeurs de lycée professionnel classe normale bénéficiant d'un avancement accéléré au 7^e échelon est établie comme suit :

MICHALON YANN
COPPA MARION
CUMMO ALAIN
MERRIEN PHILIPPE
GENAIS CELINE
ROSELLINI YOANN
LATIL PAULINE
SOLTANI DONIA
HOUARI MOHAMED
BOUAZIZ MERIEM
LE MEUR ISABELLE
TAHRI EL BATOUL
DJENADI ZAHOUA
LIZOT FREDERIC
CANGELOSI LAETITIA
GOVERNALE VALERIE
SZKOLNIK CELINE
PIRO MIREILLE
PUG CHRISTINE
ARTAUD AGNES
BEN TAKHAYAT HAFED
WALTER KELLY

Article 2 : la liste des professeurs de lycée professionnel classe normale bénéficiant d'un avancement accéléré au 9^e échelon est établie comme suit :

AVRIL MARIANNE
GRIMAL FRANCOIS
CERDAN BENJAMIN
BLAISON LAETITIA
RECCO JULIEN
KESRI LAKDAR
DEDEYAN FLORENCE
CHEVYREFF EMMANUEL
PRETCEILLE DE PRESSE MAELLE
BRIDON GEORGETTE
DUJARDIN SURATEAU LAETITIA
ECHIKR SAMIA
NAVARRO FREDERIC
GUTIERREZ JULIEN
MARCHAND ROBIN
MULATTIERI YVAN
MALASSAGNE JEROME
QUILLEN T MARJORIE
VIGNAL CELINE
VINCENT OLIVIER
ALCAIDE NICOLAS
SAYAH RALIA
BASTOGI MIKAEL
TASSY-JULIEN NATHALIE
BELKAMSA NADIA
CUCCIA ALEXANDRA

Article 3 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille